



L'historien Pierre Lavedan et les transformations de l'urbanisme en France (1919-1955)

Isabelle Grudet

En 1966, au moment où Pierre Lavedan (1885-1982) commence avec Jeanne Huguency à publier la seconde série de l'*Histoire de l'urbanisme*¹, la connaissance de l'objet urbain repose encore beaucoup sur ses travaux. La *Bibliographie d'histoire des villes de France* (Dollinger et al., 1967) contient cinq de ses ouvrages parmi les seize du chapitre « Généralités » et l'architecte Aldo Rossi fait connaître son œuvre en Italie à travers *L'architecture de la ville* (Rossi, 1966²). Son travail commence pourtant à être mis de côté par la nouvelle génération française d'architectes et d'historiens. Françoise Choay témoigne à son insu du changement de regard qui a lieu à la fin des années 1960 : après avoir affirmé en 1965 dans *Urbanisme, utopies et réalités* que

Isabelle Grudet, architecte DPLG, docteure en architecture, chercheuse au Laboratoire Espaces – Travail, LET, École nationale supérieure d'architecture Paris-La-Villette, igrudet@paris-lavillette.archi.fr

1. Dans le cadre de ses publications entre 1926 et 1952 de l'*Histoire de l'urbanisme*, Lavedan a couvert une période allant de l'Antiquité à la Seconde Guerre mondiale. Entre 1966 et 1982, il a publié trois autres ouvrages. Les découpages historiques sont sensiblement différents et recouvrent des périodes allant de l'Antiquité au XVIII^e siècle.

2. Cet article est issu d'une thèse dirigée par Yannis Tsiomis et soutenue à Paris VIII en 2005, *L'histoire de l'urbanisme de Pierre Lavedan de 1919 à 1955 : entre savoir et action*.

l'œuvre de Lavedan faisait « autorité » (Choay, 1965, 9), elle la présente comme « fermée, linéaire et factuelle » dans le numéro que les *Annales* consacrent à « histoire et urbanisation » en 1970 (Choay, 1970 : 1151). Françoise Boudon, Françoise Hamon et André Chastel ne l'évoquent pas dans leur *Système de l'architecture urbaine* (Boudon et al., 1977), tout comme Bernard Huet dans son ouvrage sur le Creusot (Huet et al., sous la direction de, 1992) ou les chercheurs du Ladrhaus dans *De l'îlot à la barre* (Castex et al., 1977). Dans leur ouvrage sur les bastides, Françoise Divorne et Philippe Panerai qualifient les ouvrages de Lavedan de manuels mal documentés, sommaires et pour finir « inexacts » (Divorne et al., 1985).

On peut sans doute expliquer cette mise à l'écart par des conflits de personnes et l'incompréhension qui a pu naître entre cet homme né au XIX^e siècle, encore directeur de l'Institut d'urbanisme en 1964 à presque 80 ans, et la jeune génération d'architectes. Ceux qui, comme Pierre Pinon, rendent cet écart explicite, argumentent principalement leur attitude par le fait que Lavedan n'a pas pris en compte la parcelle dans ses analyses (Borie et al., 1981). Sans chercher à mettre de côté ces deux aspects de la question, cet article explore une autre piste : il part de l'idée que le regard que cet historien porte sur la ville a gêné cette nouvelle génération d'historiens de l'architecture, de la ville et de l'urbanisme et que ces qualificatifs d'« inexact », « fermé » etc., expriment un décalage à l'égard de la manière dont il a mobilisé ses compétences pour approcher la ville et l'aménagement. Dans cette perspective, il s'agit ici d'identifier la « manière », ou plutôt les manières utilisées par Lavedan dans ses trois premiers tomes de *L'histoire de l'urbanisme* parus en 1926, 1941 et 1952 ainsi que celles adoptées par lui dans les articles publiés durant la même période, tout ceci pouvant expliquer les manifestations et réactions de la génération suivante des historiens de la ville.

Les postures d'historien adoptées par Lavedan prennent sens par rapport à des contextes successifs et à chaque fois spécifiques. On limitera l'investigation au contexte de l'urbanisme et de l'aménagement français. La publication de cette première *Histoire de l'urbanisme* – étalée sur vingt-cinq ans à partir d'une forme de base établie au début des années 1920 – d'une part, la relation que Lavedan a pu établir avec les urbanistes praticiens d'autre part, offrent en effet un terrain exceptionnel pour repérer les différentes postures que cet historien a adoptées vis-à-vis de l'aménagement, envisagé du point de vue de l'action publique comme des doctrines des professionnels. L'objectif n'est pas de dresser une typologie générale de profils d'historiens de la ville, puisque nous sommes limités par un corpus ayant des caractéristiques propres. Il s'agit plutôt de faire ressortir les déplacements qui s'opèrent au sein d'une même forme d'écriture de l'histoire et de repérer des tensions qui traversent la relation qu'un historien peut établir avec la ville et l'urbanisme.

Dans une première partie, est présenté le trajet qui a mené Lavedan de ses études d'histoire à son intérêt pour la ville. Les trois parties suivantes sont

constituées autour des trois objets dont il s'est successivement emparé des années 1920 aux années 1950 : le modèle de ville, le centre ancien et l'urbanisme. Cette présentation suit l'ordre d'apparition de ces objets dans *L'histoire de l'urbanisme*, dont l'étude a montré qu'aucun d'eux n'était jamais abandonné et qu'ils s'additionnaient ou s'articulaient au fur et à mesure de l'avancement de la série.

DE L'HISTOIRE VERS L'ART, L'ARCHITECTURE ET LA VILLE

Élève de l'École normale supérieure de 1906 à 1909, titulaire de l'agrégation d'histoire en 1910, Lavedan commence sa carrière en enseignant l'histoire dans divers lycées de province puis à l'Institut d'études françaises d'Athènes. Chacun de ces séjours lui donne l'occasion d'écrire sur le patrimoine local et de prendre contact avec les sociétés savantes qui s'y trouvent. Muté en 1921 à l'université de Toulouse pour y enseigner l'histoire de l'art, il s'y spécialise sur le patrimoine du Sud-Ouest de la France : il devient un membre actif de la commission des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges, ville romaine située à une centaine de kilomètres de Toulouse, et récolte, dans le cadre de sa thèse, des plans sur les bastides. Il participe ainsi à un mouvement d'inscription de l'histoire régionale – jusque-là cantonnée dans les cercles d'amateurs érudits – dans le champ universitaire, mouvement visible à travers la création de chaires sur l'histoire et la géographie des régions (Gerbod, 1985).

En 1929, il obtient une chaire d'histoire de l'art catalan financée par la Fondation Cambó, du nom du politicien conservateur, théoricien de la Ligue régionaliste qui l'a initiée. Forte déjà de plusieurs structures en Catalogne destinées à développer l'histoire de la langue et de la culture catalane, elle a créé à Paris la Bibliothèque d'art catalan et le Centre d'étude de l'art catalan. La chaire occupée par Lavedan est installée à l'Institut d'art et d'archéologie, nouvellement inauguré. Celui-ci est un des instituts créés à cette époque dans les facultés des lettres, des sciences et de droit de la Sorbonne et est l'aboutissement du processus d'autonomisation de l'histoire de l'art à l'égard de l'histoire (Therrien, 1998). Il s'agit d'une structure gérée par un comité directeur liant les enseignements d'histoire de l'art déjà existants à la Sorbonne aux bibliothèques et collections de moulages. Cet Institut d'art a été créé par René Schneider, Gustave Fougères et Henri Focillon³, tous trois membres du

3. Schneider (1867-1938), spécialiste de la période moderne, enseigne l'histoire de l'art à la faculté des lettres de Paris depuis 1919. Fougères (1863-1927), ancien élève de l'École d'Athènes, y enseigne depuis 1899 l'archéologie et l'histoire de l'art de l'Antiquité. Il décède avant l'aboutissement du projet d'institut. Focillon (1881-1943), à peine plus âgé que Lavedan, a soutenu sa thèse avant la guerre de 1914. Dès 1924, il est chargé de cours à la faculté des lettres.

jury de la thèse que Lavedan a soutenue le 11 décembre 1926, intitulée *Histoire de l'architecture urbaine, Antiquité – Moyen Âge* et publiée peu après sous le titre de *Histoire de l'urbanisme*.

Cet itinéraire de l'histoire vers l'histoire de l'art régional est lié à l'intérêt de notre historien pour la ville. Pour les historiens d'art de l'Institut d'art et d'archéologie, la ville apparaît en effet comme une nouvelle spécialisation. Henri Focillon, conservateur des musées de la ville de Lyon au moment où Tony Garnier en est l'architecte en chef, s'intéresse à la ville, à ses « monuments que l'on touche, que l'on scrute, que l'on analyse, non comme de purs concepts, mais comme des effets sensibles ». Il porte son attention sur ce qu'il appelle, comme les praticiens, « l'urbanisme », et qu'il range dans la catégorie des « arts sociologiques » avec la liturgie et les arts populaires (Focillon, 1938). Dans sa thèse, Lavedan développe l'idée que l'histoire de l'art est amenée à étudier « une église, un château, une maison » et peut s'étendre à l'ensemble de la ville – cet objet qui les contient – comme aux espaces libres, rues et places qui les jouxtent dans l'espace.

LA DÉFENSE D'UN MODÈLE DE VILLE ET D'UN STYLE NATIONAL

La forme du plan radioconcentrique

Autant qu'un sujet de recherche, la ville est un sujet d'écriture pour Lavedan : il s'installe, avec *Antiquité-Moyen Âge*, dans le milieu des architectes, historiens d'art et archéologues, auteurs « d'histoires de l'architecture ». De cette histoire de l'architecture *urbaine*, la maison d'édition Henri Laurens assure la publication et elle se fera une spécialité de ce domaine. Plus largement, l'ouvrage est dans la continuité de dispositifs d'« exposition » mis en place durant le XIX^e siècle, que Philippe Hamon appelle des « Histoires de (d'un château, d'une ferme, d'une ville, d'une maison, etc.) » (Hamon, 1989). Il est caractéristique du genre des « histoires de l'architecture » dont les traits ont été dégagés : on y trouve le caractère encyclopédique et un découpage temporel en grandes périodes historiques mais aussi des types d'interprétations comme celle qui met en relation des formes avec des stades plus ou moins élevés de civilisation (Talenti, 2000).

Un questionnement parcourt cet ouvrage : l'auteur s'interroge sur l'émergence de deux types de plans en les mettant en relation avec les civilisations dans lesquelles ils sont apparus. Il affirme qu'il n'existe que deux catégories de plan, le « plan régulier » et le « plan radioconcentrique », et affiche sa préférence pour le plan radioconcentrique et les rues courbes. L'objectif est de montrer, à travers l'étude de nombreux cas, que le plan radioconcentrique est un progrès de l'humanité, c'est-à-dire que sa confection correspond à des stades de civilisation élevés. À l'inverse, le plan régulier correspondrait à des civilisations plus rudimentaires, comme celle de la préhistoire.

L'objet dont Lavedan se saisit est le « tracé du plan », ce qu'il appelle également le « plan de la ville » et qu'il définit ainsi : « Le plan de la ville, c'est-à-dire le *tracé* des voies, la *répartition* et la *spécialisation* des quartiers ; l'*aménagement* des espaces libres, notamment des places et des jardins publics » (Lavedan, 1926b, 4⁴). Les termes employés pour développer ces idées appartiennent au lexique des architectes urbanistes et l'objet est pensé à travers un ensemble d'actions : « tracer », « répartir », « séparer », « aménager ». Lavedan s'inscrit dans un débat doctrinal. Il s'oppose à travers cet ouvrage à l'esthétique du plan Voisin que Le Corbusier vient de diffuser à travers *Urbanisme* (Le Corbusier, 1925). Celui-ci « préconise » un « système » de rues droites, qui, dans l'étude de Lavedan, se trouve rabaissé au niveau des systèmes primitifs.

Dans un tel débat doctrinal, l'historien se donne pour tâche de collecter des plans de villes de l'Antiquité ou du Moyen Âge, de les représenter à partir d'un code unifié, de les comparer, de les dénommer et de les classer. Cet ouvrage prolonge une vision de l'histoire comme « cadre de travail de l'architecte », selon l'expression de Jean-Pierre Epron (Epron, 1997, 189), comme un répertoire de formes mobilisables dans le cadre des débats, l'objet ville venant ici remplacer l'objet bâtiment.

Cette façon de voir et de faire appartient au XIX^e siècle. Que les historiens d'art ou les archéologues s'intéressent à l'architecture n'est plus à justifier puisqu'ils ont œuvré ensemble à l'établissement de relevés de fouilles, à leur analyse, au dessin des états initiaux, à la description d'espaces antiques. L'intérêt de Lavedan pour la ville croise un autre et nouvel intérêt, celui des architectes pour l'archéologie urbaine. En fait foi le travail sur la ville antique de la part de cette génération d'architectes qui fréquente la villa Médicis durant la première décennie du siècle. Parmi ces hommes passionnés d'archéologie urbaine, qui, une fois rentrés en France, participent à la mise en place, autour de la guerre de 1914-1918, des premiers enseignements, lois et structures propres à l'urbanisme, figure Ernest Hébrard, venu en Grèce pour la reconstruction de Salonique, au moment où Lavedan séjourne à Athènes. Les deux hommes se fréquentent.

Cette approche de la ville par le regard des architectes a des incidences sur la construction du discours de Lavedan et le met à distance des géographes et historiens. Appuyant sa réflexion sur l'opposition entre villes « artificielles » et « spontanées », il cerne et fait exister son objet, les villes « créées », susceptibles d'avoir été conçues d'avance, par des « architectes ». Cette idée est critiquée par le géographe Raoul Blanchard et l'historien Lucien Febvre qui rejettent cette notion de « ville créée ». L'idée que l'homme puisse s'affranchir de la nature est une aberration pour Febvre, pour

4. Souligné par nous.

qui il n'est pas possible d'envisager la possibilité d'une création *ex-nihilo*, dans la mesure où la nature est toujours porteuse de traces des actions de l'homme, et ce dernier, tributaire à un niveau ou à un autre, de ce déjà-là qui ne peut être assimilé à une nature vierge (Febvre, 1938). Alors que dans la perspective de Lavedan, la « ville créée » comme le plan de ville, est un gage reliant l'historien à l'architecte.

L'architecture classique française

Quinze ans après *Antiquité-Moyen Âge*, en 1941, Lavedan publie le deuxième tome de son *Histoire de l'urbanisme : Renaissance et temps modernes*. Les questions du plan de ville et de l'opposition entre le plan régulier et le plan radioconcentrique sont toujours présentes dans cet ouvrage mais n'en constituent plus le centre. Une nouvelle position doctrinale est affirmée, à savoir la défense de la « ville classique ». Dans cet ouvrage, Lavedan indique clairement sa préférence pour la ville des XVI^e et XVIII^e siècles, qu'il considère comme susceptible de servir de modèle pour une architecture contemporaine⁵. Il loue les principes esthétiques comme le respect des proportions, la grandeur, l'ordre qui sont retenus au bénéfice de cette ville dont il salue les boulevards ou les places à caractère monumental. En défendant la ville classique, Lavedan rejoint l'historien d'art Louis Hautecœur qui publie un ouvrage sur l'architecture classique française (Hautecœur, 1943 ; Bruculeri, 2002) ou l'architecte Michel Roux-Spitz pour qui cette architecture est emblématique des qualités de raison, de goût, d'équilibre et d'harmonie.

Cette défense de la ville et de l'architecture classique s'inscrit dans un débat portant sur l'art français à un moment où chacun se réclame « des valeurs nationales, de l'esprit français, de la tradition française enfin et [tente] à sa manière d'en donner les définitions les plus convaincantes » (Bertrand-Dorléac, 1986, 155). Le plan de *Renaissance et temps modernes* est d'ailleurs construit de façon à minorer l'influence italienne sur la France. Lavedan veut prouver la supériorité des seuls XVII^e et XVIII^e siècles et la mettre au bénéfice de l'influence de la France, par ailleurs terreau d'une innovation de taille : l'urbanisme moderne. Il prend alors au sérieux la critique que les « modernes » adressent durant l'Occupation aux « classiques », les premiers accusant les suivants « d'avoir subi les feux païens et hérétiques de la Renaissance ou d'avoir privé l'école française de « sa nationalité » et de l'avoir soumise à l'obsession flamande ou à l'empire italien » (Bertrand-Dorléac, *op. cit.*, 156).

5. Il mobilise le rôle propédeutique de la ville ancienne tel que l'a défini Choay (Choay, 1992).

L'interprétation de cette approche nationaliste par rapport au contexte politique est délicate. Durant les années 1920 et le Front Populaire, la question de « l'art français » est en discussion (Ory, 1994 ; Foucart, 2005). Dans ses articles des années 1930, Lavedan participe à ce débat et interprète les projets dont il fait la critique, à partir du couple national-international. Il présente par exemple le travail du *Werkbund* comme l'expression d'une approche typiquement allemande privilégiant le fonctionnalisme sur l'esthétique (Lavedan, 1930). Mais cette continuité n'empêche pas de déceler, dans les quelques écrits produits par Lavedan durant l'Occupation (même si ceux-ci sont peu nombreux car cette période accuse un fléchissement des publications), ce que Laurence Bertrand-Dorléac appelle un « durcissement » ou une « dérive », et qu'elle met en relation, à propos de l'art, avec la situation politique.

Dans cette perspective, on peut voir que le ton employé par Lavedan pour exprimer ses préférences esthétiques n'est plus le même que celui qu'il utilisait quelques années auparavant. Dans *Antiquité-Moyen Âge*, sa problématique était construite autour de la question des deux types de plans. Dans les articles des années 1930, si une position est clairement affirmée, elle est énoncée comme un point de vue subjectif et l'auteur s'exprime en utilisant le « je » et en ponctuant son texte de phrases de type : « une autre critique – et celle-ci, j'avoue la faire mienne sans réserve – ... » (Lavedan, 1937). Cela n'allait pas sans l'utilisation de l'ironie vis-à-vis des positions adverses mais, positives ou négatives, les remarques étaient versées au bénéfice d'un débat stimulant pour le lecteur, dans lequel celui-ci pouvait se positionner à sa guise. Avec *Renaissance et Temps modernes*, il n'est plus question de débats ni esthétiques ni historiographiques. Il ne s'agit plus de mettre en scène une opinion mais d'énoncer des « vérités ». Lavedan, non seulement rapporte les faits mais les commente également sous une forme transparente, sans laisser de trace du point de vue de l'énonciateur, comme si ces faits étaient reconnus par tous.

À la construction du plan permettant de minorer la place de la Renaissance italienne, s'ajoute le recours au registre pathétique : la ville classique actuelle est présentée comme la victime de destructions en tout genre. On voit se succéder des descriptions mettant en scène, à travers la métaphore récurrente de l'événement, des lieux comme abandonnés par un chirurgien incompetent. La place Dauphine a subi des démolitions, des rehaussements, des coupures d'arcades, des changements de toits ; la place des Victoires, devenue carrefour, s'est trouvée « défigurée » par les enseignes commerciales et « écrasée » par le bâti environnant (Lavedan, 1941, 277-331).

Partant de l'idée développée par Pierre Bourdieu dans *Les règles de l'art* (Bourdieu, 1992) que les aspects les plus formels des textes sont des expressions de controverses au sein d'un champ, nous voyons dans ce changement la manifestation de l'adhésion au rejet de la démocratie pratiqué par

le régime de Vichy, assumé et défendu parallèlement au principe du retour de la tradition. Par l'absence de mise en scène du débat, Lavedan fait disparaître les arguments qui auraient pu rendre la doctrine discutable et la situer dans une controverse entre artistes, la valeur heuristique disparaissant au profit de la valeur dogmatique.

LES DÉBATS SUR LE CENTRE DE PARIS DURANT L'OCCUPATION

À l'égard du régime de Vichy, nous n'avons pas connaissance d'un engagement personnel ou de pratiques de délation de la part de Lavedan⁶. Sa nomination à la direction de l'Institut d'urbanisme⁷ pourrait faire craindre qu'il ait bénéficié de ce que Gilles Maigron appelle une « promotion ambiguë » (Maigron, 1994), d'autant qu'il y a remplacé le professeur d'économie William Oualid, victime de la loi du 3 octobre 1940 excluant les juifs de la fonction publique. En termes de statut, l'avancement n'est en fait pas flagrant dans la mesure où la carrière de Lavedan repose essentiellement sur sa position à la Sorbonne et que c'est en 1939, avant la guerre donc, qu'il y est nommé professeur.

En termes d'influence, ce poste est par contre une aubaine car il lui permet d'infléchir l'urbanisme vers les disciplines qui sont les siennes ou qu'il soutient, l'histoire, l'histoire de l'art et l'architecture. Sa position lui permet en effet de contribuer, avec Louis Hauteœur qui est nommé, en juillet 1940, directeur général des Beaux-Arts, à la mise en place du projet, finalement infructueux mais un temps fédérateur⁸, consistant à faire fonctionner au sein de l'Institut d'urbanisme la pièce maîtresse de la réforme des études d'architecture, la « section des Hautes études d'architecture ». L'objectif est de former la future élite de l'architecture autour de deux compétences : urbanisme et conservation du patrimoine. Dans le contexte du gouvernement de Vichy, la participation à la machine administrative est déjà une manière de garantir le bon fonctionnement d'un régime autoritaire. Les raccourcis que celui-ci autorise dans la prise de décision sont mis au bénéfice d'une des filières de l'urbanisme, en l'occurrence l'architecture, et d'une approche de celle-ci : la conservation du patrimoine historique.

Cette tendance est cependant largement partagée. Alors que l'élite des architectes urbanistes est satisfaite des mesures prises par le gouvernement, notamment grâce à la création de postes d'inspecteurs généraux de l'urba-

6. Les archives sur lesquelles nous avons travaillé sont celles du Rectorat de Paris, de la Faculté des lettres de l'université de Paris et de l'Institut d'urbanisme.

7. Lavedan devient directeur par *interim* en 1940 puis est nommé officiellement en février 1942.

8. Pour des raisons financières. Cf. les archives du Rectorat de Paris.

nisme (Claude, 2006, 103-155), en termes de débats, la période est marquée par la réaction aux propositions publiées par Le Corbusier en 1941 dans *Destin de Paris* (Le Corbusier, 1941) et concernant l'îlot n° 6. Celui-ci propose de faire table rase de l'ensemble du tissu urbain pour aménager le terrain selon les principes de la Ville radieuse, seuls les monuments méritant à ses yeux d'être conservés. La riposte s'organise autour de la défense d'une rénovation modérée du centre et d'une « transformation profonde de la périphérie ». Lavedan signe, comme de nombreuses personnalités du monde des arts et des lettres, la pétition que Marcel Raval adresse au maréchal Pétain en 1941⁹ et à laquelle s'allient des universitaires comme Louis Réau, des écrivains comme Jean Cocteau, Colette, Jean Giraudoux ou Paul Valéry, des architectes comme Auguste Perret et Gaston Bardet, ou d'autres personnalités tel Lucien Febvre, peu suspect de connivence avec le régime en place. L'avenir de la région parisienne est mis dans cette pétition en relation avec cet « esprit de rénovation nationale dont NOUS sommes tous solidaires ». Le contexte de la pétition invite à voir dans ce « nous » la liste des signataires. Le phénomène d'adhésion, décrit par les historiens d'aujourd'hui, de la plupart des Français aux principes d'ordre défendus par Vichy, du moins dans les deux premières années de l'Occupation (Baruch, 1996), apporte un argument de plus pour penser ce « nous » de manière large et pour envisager l'assentiment implicite de Lavedan à la révolution nationale comme relativement commun.

Plusieurs enseignants de l'Institut d'urbanisme sont impliqués dans ce débat, notamment à travers une publication collective intitulée *Destinée de Paris* (collectif, 1943). Elle contient un article de Lavedan rédigé à partir du passage de *Renaissance et temps modernes* concernant les places royales, publié deux ans plus tôt. On y trouve un article de Pierre Remaury concernant « Paris dans sa région » dans lequel il défend le projet d'un centre conservé et d'une périphérie transformée. Robert Auzelle présente la méthode du curetage qui consiste à rénover des îlots en supprimant les parties dégradées du centre et en conservant non seulement les monuments mais aussi les bâtiments plus ordinaires qui structurent l'espace public. Il se fait ici le porte-parole de plusieurs enseignants de l'Institut, notamment de Jacques Gréber qui a travaillé sur l'îlot n° 16 et dont le travail a été poursuivi par des étudiants de l'Institut et par Gaston Bardet (Bertrand et al., 2001).

Dans cet ouvrage, ces enseignants s'allient tout de même à Bernard Champigneulle et à Marcel Raval, qui articulent clairement le plaidoyer pour une conservation du centre de Paris à une adhésion aux valeurs défendues par le nouveau régime. Raval y plaide pour un « renversement total de la politique urbaine », Champigneulle est confiant dans la situation politique

9. « Requête à Monsieur le Maréchal », IFA, Fonds Jean-Charles Moreux, 171 IFA 1/4.

contemporaine : « Qu'il y ait à présent des conceptions plus saines, on ne saurait le nier. Une autorité sage et ferme remplace le tohu-bohu démocratique dont le désordre de nos rues était une des expressions caractéristiques. »

Les sommets sont atteints dans l'article de Raval, qui glorifie aussi cette période où « Paris était la reine des capitales », où « l'art et le goût français [exerçaient] sur l'univers sensible une dictature spirituelle » et qui lance des tirades violentes contre Haussmann et Le Corbusier (collectif, 1943, 43-77) : « Comme Haussmann, Le Corbusier croit à la fatalité du centre de Paris [...] ; comme Haussmann, il procède par destructions massives et impitoyables [...] ; comme Haussmann il a la hantise du *COLOSSAL*, mais ce souci trahit chez lui des influences étrangères (...) »¹⁰.

Avec ses évocations pathétiques de l'état actuel de la ville classique, Lavedan participe à l'inscription de cet ensemble d'articles dans le genre du manifeste.

L'URBANISME COMME TECHNIQUE ET COMME PROFESSION

Plus question, après la guerre, de poursuivre ces envolées lyriques. Dans *Époque contemporaine*, publié en 1952, Lavedan annonce que les « doctrines » passées ont perdu de leur actualité. Il ne s'agit plus, dit-il alors, de juger la manière de faire d'Haussmann mais de la considérer comme un fait historique. En 1953, à l'occasion de la parution d'un numéro spécial de *La Vie urbaine*¹¹ marquant l'anniversaire du début des transformations de Paris, il dit faire une croix sur une vision diabolisée de cet épisode de l'aménagement urbain. Même Le Corbusier, pourtant encore bien vivant, est présenté comme un personnage historique.

Cet avertissement suffit-il à empêcher que les phénomènes passés soient actualisés, réinscrits dans le débat du moment ? Nous ne le croyons pas car le texte reste émaillé d'oppositions entre le « bien » et le « mal » ; les titres « naissance et maux de la ville moderne », « les origines du mal » renvoient à une vision négative de la ville des XIX^e et XX^e siècles, cette « ville moderne » (désormais *grande* ville moderne) qui n'a pas les qualités de la « ville classique ». Mais si notre historien continue à prendre position dans les débats sur l'aménagement, avec désormais la ville-satellite comme modèle, ses arguments ne sont plus d'ordre esthétique. Ils relèvent désormais d'une méthode, d'une technique, qui s'acquiert plus qu'elle ne se discute sur le modèle des débats entre artistes ou historiens d'art. Si l'on définit la doctrine

10. Mot souligné par Raval.

11. *La vie urbaine*, la revue de l'Institut d'urbanisme, reparait à partir de 1950. Lavedan en est le directeur.

comme une théorie esthétique¹², on peut dire que l'auteur tient à marquer sa distance vis-à-vis du domaine de l'art : c'est désormais l'histoire de l'organisation des villes qu'il cherche à écrire. Si celle-ci a également ses bons et ses mauvais exemples, les différences ne doivent plus être pensées en termes de « doctrine » mais en termes d'efficacité.

Ce détachement à l'égard des doctrines semble significatif de deux volontés combinées : celle de relayer le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour qui il n'y a pas de doctrine d'État (Voldman, 1997, 150) et celle de diffuser une image de l'urbanisme, détachée de l'architecture, ceci en complète rupture avec l'approche adoptée par Lavedan au début des années 1920. En tant que livre, le volume *Époque contemporaine* tend vers le manuel d'urbanisme. Il se détache par moments de l'étude historique, présentant des domaines d'action contemporains comme « les centres anciens, plans d'aménagement et d'extension », « les problèmes de liaisons » etc. Conservant des traits des histoires d'architecture, il devient un « lieu de mémoire » à double titre : d'abord parce qu'en tant que livre d'histoire, il diffuse des formes et des dispositifs anciens permettant de « bien » organiser la ville ; ensuite parce qu'en tant que manuel, il devient un objet commun aux personnes ayant suivi une formation ou s'étant cultivées en urbanisme.

Notre historien contribue ainsi au projet consistant à faire de l'urbanisme une profession. Dans la revue *La vie urbaine*, qu'il dirige, on voit émerger une histoire de l'urbanisme comprise comme celle de ses lois, de la planification et de ses figures (Huguency, 1950 et 1952). Par exemple, dans un article comme « Le deuxième centenaire de la place de la Concorde », Lavedan retrace, à partir de recherches en archives et avec une grande précision, le processus qui a conduit à la construction de la place. Significativement, c'est même le bicentenaire de la « genèse du projet » – pour reprendre les termes de Lavedan – qui est fêté, et non le bicentenaire de la fin des travaux : « La construction des bâtiments [...] dura jusqu'à la Révolution. [...] Nous ne voulons que conter la genèse du projet, laquelle s'est bien achevée, il y a deux cents ans, en 1755 » (Lavedan, 1956).

Lavedan revendique en outre, pour lui-même, une participation au processus de la fabrication de la ville. Il aspire à une position de direction, dans une définition très hiérarchisée du travail d'urbanisme (Lavedan, 1952, 157) : « Les inventeurs des solutions proposées sont des administrateurs comme Haussmann ; des gens de lettres et des historiens comme Montalembert,

12. Cf. la définition du discours doctrinal donnée par Philippe Boudon : « D'un point de vue pratique, le discours doctrinal est au service de l'objet architectural. Il le représente, le valorise, le rend compétitif. Mais le discours doctrinal a également pour vocation de sécuriser le concepteur, de lui fournir des certitudes, de le guider dans son cheminement créatif. C'est là selon Valéry (1929) la raison d'être de toute théorie artistique ». (Boudon et al., 1994 : 39).

Victor Hugo, Guizot ; des sociologues : Le Play, Ebenezer Howard, Lewis Mumford. Ne minimisons pas le rôle des exécutants, les Alphand, les Sitte, les Unwin ; mais nous voyons que la conception de l'urbanisme et la hiérarchie des problèmes ont changé : les formes ont été peu à peu subordonnées à l'esprit. »

Les « gens de lettres » ou les « historiens » (étiquettes renvoyant au statut de l'auteur), qualifiés d'« inventeurs », sont ici présentés comme les acteurs non seulement légitimes mais encore les mieux indiqués pour l'élaboration des principes alors que les concepteurs sont qualifiés de simples « exécutants ».

Depuis les années 1940, Lavedan est entré dans le cercle des acteurs de l'aménagement puisqu'il a été invité à participer au Comité national d'urbanisme. Mis en place un an après l'armistice et les destructions de la campagne de 1940, ce comité est chargé des plans de reconstruction et d'aménagement parallèlement au Comité national de la reconstruction (Voldman, *op. cit.*). Bien qu'il soit déjà, en 1940, directeur par *intérim* de l'Institut d'urbanisme, c'est en tant qu'historien, comme membre de « groupements qui se proposent d'assurer la conservation ou de favoriser la connaissance des richesses artistiques, historiques et naturelles de la France » qu'il rejoint ce comité. Mais sa place en tant qu'acteur de l'urbanisme n'est pas seulement liée à l'importance de la ville historique dans l'aménagement urbain. Elle est aussi – et surtout – à mettre en rapport avec son statut « d'intellectuel » et ceci dans le cadre d'une nouvelle division des tâches de l'urbanisme.

Dans cette nouvelle approche du travail et de la profession d'urbaniste, il s'agit d'encadrer l'activité de l'architecte, de la définir en amont comme de la contrôler en aval. L'histoire, comme l'architecture, apparaît comme un mode d'accès à la position de l'urbaniste en chef. Au sein du Comité national d'urbanisme, sa tâche est semblable à celle des inspecteurs généraux de l'urbanisme : il ne lui revient pas de mettre en forme l'espace urbain mais de contrôler la bonne mise en œuvre de l'aménagement. N'ayant pas directement à proposer un aménagement, la réflexion des membres du comité se situe à un niveau qui est en amont de la mise en forme de l'espace, en situation d'expertise. À l'urbaniste ou à l'architecte local est laissé le choix des « doctrines ».

CONCLUSION

Le regard, que l'historien Lavedan porte sur la ville, fluctue avec l'évolution des modalités de l'action. Des années 1920 aux années 1950, le rapport qu'il entretient avec l'architecte urbaniste ou l'urbaniste s'est renversé. Le premier Lavedan est un admirateur et l'assistant de l'artiste ; il se charge de la récolte, du tri et de l'évaluation de la documentation, d'abord des

formes des plans, ensuite des connaissances sur le patrimoine. Le second Lavedan anticipe et contrôle alors que les architectes deviennent des « exécutants ». Ce nouveau rôle s'inscrit dans une vision hiérarchique d'une planification garantie par l'État et conduite par de nouveaux « cadres ». Lavedan a mobilisé différemment des compétences d'historien pour assurer le rôle de médiateur et participer ainsi à la construction du champ de l'urbanisme.

Ce parcours permet d'avancer quelques hypothèses sur la question de la réception de *L'histoire de l'urbanisme* au tournant des années 1970. Le refus de se reconnaître dans le travail de Lavedan a été argumenté par l'apparition de nouvelles modalités d'analyses, comme la prise en compte de la parcelle et de l'échelle du quartier, de fines typologies des voies. Les points de ruptures ont été soulignés alors que les continuités, comme l'intérêt pour la forme de la ville étudiée à travers son plan, n'ont pas été utilisées pour présenter les nouvelles études dans la perspective de ces travaux antérieurs.

Je vois au moins trois freins importants à ce rattachement symbolique. D'abord, l'organisation hiérarchisée du travail qui est fortement critiquée après 1968. C'est ici le second Lavedan qui est rejeté, le déclassement du travail de mise en forme de l'espace au niveau de l'exécution ne pouvant satisfaire des architectes aspirant à faire la synthèse de différentes démarches dans leur projet. Ensuite, l'obsolescence des débats doctrinaux auxquels les descriptions de la ville sont liées, ceux des années 1920 comme ceux des années 1950. Enfin, cette forme d'écriture encombrée de références paraît désuète alors que l'on commence à s'interroger sur les mythes que les livres d'histoire ont contribué à construire. Il n'est dès lors pas étonnant que Marc Bloch ait été dans les années 1970 choisi comme figure initiatrice de la morphologie urbaine. Il n'a pas seulement pour avantage d'avoir intégré la parcelle à son analyse de la constitution du paysage rural. Il a aussi contribué à construire la vision de l'histoire qui domine à ce moment de rayonnement de l'école des *Annales*.

CORPUS

- BORIE, A. ; MICHELONI, P. ; PINON, P. 1981. *Formes urbaines et sites de méandres*, Paris, Corda.
- BOUDON, F. ; CHASTEL, A. ; COUZY, H. ; HAMON, F. 1977. *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, Paris, Éditions du CNRS.
- CASTEX, J. ; DEPAULE, J.-C. ; PANERAI, P. 1977. *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod.
- CHOAY, F. 1965. *L'Urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Le Seuil.
- CHOAY, F. 1970. « L'histoire et la méthode en urbanisme », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 4, p. 1143-1154.
- COLLECTIF. 1943. *Destinée de Paris*, Paris, Les éditions du chène.

- DIVORNE, F. ; GENDRE, B. ; LAVERGNE, B. ; PANERAI, P. 1985. *Les bastides d'Aquitaine, du Béarn et du Bas-Languedoc, essai sur la régularité*, Bruxelles, AAM.
- DOLLINGER, P. ; WOLFF, P. ; GUENEE, S. 1967. *Bibliographie d'histoire des villes de France*, Paris.
- FEBVRE, L. 1938. « La ville par un historien de l'urbanisme », *Les annales d'histoire économique et sociale*, n° 49, p. 86-87.
- FOCILLON, H. 1938. « L'histoire de l'art », dans Centre d'étude de politique étrangère, *Les sciences sociales en France. Enseignement et recherche*, Paris, L'Hartmann, p. 163-183.
- HAUTECŒUR, L. 1943. *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris, Picard.
- HUET, B. ; DEVILLIERS, C. ; DRUENNE, D. (sous la direction de) 1992 *Le Creusot : naissance et développement d'une ville industrielle 1782-1914. Stratégie et morphologie urbaine, typologie du bâti*, Paris, Institut d'études et de recherches architecturales et urbaines.
- HUGUNÉY, J. 1950. « Un centenaire oublié : la première loi française d'urbanisme », *La vie urbaine*, n° 58.
- HUGUENAY, J. 1952. « Léonard de Vinci urbaniste », *La vie urbaine*, n° 66. *La Vie urbaine*, n° 3-4, 1953.
- LAVEDAN, P. 1926a. *Histoire de l'urbanisme Antiquité et Moyen Âge*, Paris, H. Laurens.
- LAVEDAN, P. 1926b. *Qu'est-ce que l'urbanisme ? Introduction à l'histoire de l'urbanisme*, Paris, H. Laurens.
- LAVEDAN, P. 1930. « Le salon des décorateurs », *L'Architecture*, n° 7, p. 229-236.
- LAVEDAN, P. 1937. « L'urbanisme à l'Exposition », *L'Architecture*, n° 12, p. 415-426.
- LAVEDAN, P. 1941. *Histoire de l'urbanisme Renaissance et temps modernes*, Paris, H. Laurens.
- LAVEDAN, P. 1952. *Histoire de l'urbanisme. Époque contemporaine*, Paris, H. Laurens.
- LAVEDAN, P. 1956. « Le 2^{ème} centenaire de la place de la Concorde », *La vie urbaine*, n° 3, p. 161-176.
- LAVEDAN, P. ; HUGUNÉY, J. ; HENRAT, P. 1982. *L'urbanisme à l'époque moderne. xv^e-xviii^e siècles*, Paris, Genève, Droz.
- LAVEDAN, P. ; HUGUENÉY, J. 1966. *Histoire de l'urbanisme. Antiquité*, Paris, H. Laurens.
- LAVEDAN, P. ; HUGUENÉY, J. 1974. *L'Urbanisme au Moyen Âge*, Paris, Genève, Arts et métiers graphiques, Droz.
- LE CORBUSIER. 1925. *Urbanisme*, Paris, Éditions G. Grès et Cie.
- LE CORBUSIER. 1941. *Destin de Paris*, Paris, Fernand Sorlot éditions.
- ROSSI, A. 1966. *L'Architettura della Città*, Padoue, Marsilio Editori.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARUCH, M.-O. 1996. *Le régime de Vichy*, La Découverte.
- BERTRAND, F. ; TEXIER, S. 2001. « Le Marais et ses jardins », dans S. Texier (sous la direction de), *Parcs et jardins dans l'urbanisme parisien : xix^e et xx^e siècles*, Paris, Action artistique de la ville de Paris.
- BERTRAND-DORLÉAC, L. 1986. *Histoire de l'art, Paris 1940-44*, Paris, Publications de la Sorbonne.

- BOUDON, P. ; DESHAYES, P. ; POUSIN, F. ; SCHATZ, F. 1994. *Enseigner la conception architecturale*, Paris, Éditions de la Villette.
- BOURDIEU, P. 1992. *Les règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil.
- BRUCCULERI, A. 2002. *L'architecture classique en France et l'approche historique de Louis Hauteœur : sources, méthode et action publique*, Thèse dirigée par J.-L. Cohen et D. Calabi, Paris VIII et IUAV, Paris, Venise, 2002.
- CHOAY, F. 1992. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil.
- CLAUDE, V. 2006. *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses.
- EPRON, J.-P. 1997. *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Norma.
- FOUCART, B. 2005. « À la recherche d'une "solution française" dans la création artistique de l'entre-deux-guerres. Le moment 1937 », communication prononcée à l'académie des Beaux-Arts, www.academie-des-beaux-arts.fr.
- GENET-DELACROIX, M.-C. 1985. « L'enseignement supérieur de l'histoire de l'art (1863-1940) », dans C. Charle, R. Ferré, *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du CNRS, p. 79-100.
- GERBOD, P. 1985. « Le personnel enseignant de la faculté des lettres et sa contribution à la recherche et au changement culturel », dans C. Charle, R. Ferré, *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du CNRS, p. 187-203.
- HAMON, P. 1989. *Expositions. Littérature et architecture au XIX^e siècle*, Paris, José Corti.
- MAIGRON, G. 1994. « Résistance et collaboration dans l'université de Paris sous l'occupation », dans A. Gueslin, *Les facts sous Vichy*, Clermont-Ferrand, publications de l'Institut d'études du Massif-Central, université Blaise Pascal.
- ORY, P. 1994. *La belle illusion, culture et politique sous le signe du front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon.
- TALENTI, S. 2000. *L'histoire de l'architecture en France 1863-1914. Émergence d'une discipline (1863-1914)*, Paris, Picard.
- THERRIEN, L. 1998. *L'histoire de l'art en France*, Paris, CTHS.
- VOLDMAN, D. 1997. *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan.